

Inkipio audit
19, rue des Tuiliers
69003 Lyon
S.A.S. au capital de € 300.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG Audit
Hangar 16, Entrée 1
Quai de Bacalan
33070 Bordereaux Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

IMPLANET

Société anonyme

Siège social : Technopole Bordeaux Montesquieu

Allée François Magendie

33650 - Martillac

493 845 341 RCS BORDEAUX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

Assemblée Générale du 13 mars 2019 - 3^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

M. Ludovic Lastennet a accepté de supporter seul cette réduction du capital.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer tous pouvoirs pour réaliser cette opération.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction

du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société d'un montant maximum de € 1,95.

Lyon et Bordeaux, le 26 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

Inkipio audit

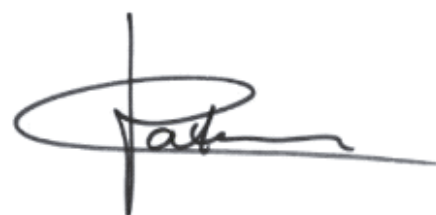


Clément ALBRIEUX

ERNST & YOUNG Audit



Laurent CHAPOULAUD



Jean-Pierre CATON